

🔴 Sécuriser les actes communaux face au contrôle de légalité du préfet

Comprendre et sécuriser la transmission et le contrôle des actes communaux dans le cadre du contrôle de légalité exercé par le préfet

PUBLIC

Agents territoriaux – Secrétaires de mairie – Directeurs généraux des services – Responsables juridiques ou administratifs des collectivités territoriales – Juristes – Avocats

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 40 jours après la formation pour valider le

Code
703267

Durée
3 heures / 3 heures

Tarif Inter*
399 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les actes communaux soumis au contrôle de légalité
- Analyser les pouvoirs du préfet dans le contrôle de légalité des actes communaux

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Identifier les actes communaux soumis au contrôle de légalité

Distinguer les actes communaux soumis à transmission au préfet

- Identifier les catégories d'actes concernés par le contrôle de légalité
 - ▶ Décrire le rôle du préfet dans le contrôle des actes des collectivités territoriales
 - ▶ Comprendre le cadre constitutionnel entre contrôle de légalité et libre administration
 - ▶ Identifier les différentes interventions possibles du préfet après transmission
 - ▶ Repérer les actes obligatoirement transmissibles (délibérations, arrêtés, décisions réglementaires)
 - ▶ Analyser les actes exclus du contrôle et les exceptions prévues par les textes
- Quiz : acte concerné ou non par le contrôle de légalité ?
- Analyser les règles de transmission des actes
 - ▶ Identifier les modalités de transmission (dématérialisation, délais légaux, formalités)
 - ▶ Vérifier la conformité d'une transmission pour garantir l'exécutivité des actes
- Activité pédagogique : étude d'un cas pratique de transmission d'acte communal

transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Évaluer les conséquences juridiques d'une absence ou d'une irrégularité de transmission

- Identifier les effets juridiques de la non-transmission d'un acte
 - Comprendre les conséquences sur l'exécutivité et l'opposabilité des actes
 - Repérer les risques juridiques pour la collectivité et les décideurs publics
- Activité pédagogique : analyse collective d'un scénario d'acte non transmis
- Appliquer les bonnes pratiques pour sécuriser la transmission des actes
 - Mettre en place des procédures internes de contrôle et de suivi des actes
 - Utiliser des outils de vérification pour fiabiliser les transmissions
- Activité pédagogique : construction d'une checklist de sécurisation

Analyser les pouvoirs du préfet dans le contrôle de légalité des actes communaux

Expliquer les prérogatives du préfet dans le contrôle de légalité

- Prévenir l'intervention du préfet : le rescrit préfectoral
- Examiner les observations, demandes de retrait ou modifications d'actes
- Identifier les suites administratives possibles avant contentieux
- Activité pédagogique : étude d'un courrier préfectoral et formulation de réponses possibles

Examiner les recours contentieux exercés par le préfet

- Identifier les différentes formes de déféré préfectoral
 - Comprendre le déféré préfectoral devant le tribunal administratif
 - Distinguer les variantes : déféré suspension et déféré laïcité
- Activité pédagogique : cartographie collective des différents recours du préfet
- Analyser les conséquences contentieuses pour la collectivité
 - Identifier les effets d'un recours préfectoral sur l'exécution de l'acte
 - Anticiper les risques juridiques et les stratégies de sécurisation
- Activité pédagogique : résolution d'un cas contentieux simulé
Jeu de rôle : analyse d'un acte communal et décision collective sur l'action du préfet

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 9 Oct. 2026
- 18 Déc. 2026

